

DONBASS transformation

COMPTÉ-RENDU

RENFORCER LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE DONBASS

Résultats du séminaire stratégique «engager la société civile dans le processus de résolution du conflit dans le Donbass» à Varsovie, du 26 au 28 juin 2017

droits de l'homme défis médias
aide
humanitaire SURVEILLANCE
Minsk
dimension genre analyse
propagande PAIX médiation
conflit parties prenantes
UKRAINE déplacés internes
expertise droits de l'homme
plaidoyer stratégie solidarité
internationale expérience
OSCE recommandations

Imprint

DRA e.V.
Badstraße 44
D-13357 Berlin

Tel. +49 (0)30 446 680 12
Fax. +49 (0)30 446 680 10
info@austausch.org
www.austausch.org

Réalisé avec le soutien des gouvernements allemand et français



Ce rapport est basé sur les discussions et travaux des participants au séminaire stratégique «engager la société civile dans le processus de résolution du conflit dans le Donbass» et édité par le DRA.

Ces opinions ne reflètent pas nécessairement les positions officielles des Ministères des Affaires étrangères allemand et français.

Copyright © DRA 2017
La reproduction de ce contenu est autorisée à condition de citer la source.

Traduction: Guillaume Amouret, Iris Muraz.

Sommaire

Liste des acronymes	4
Résumé	5
Introduction	8
1 Présentation du point de vue des participants sur les thématiques choisies	8
2 Recommandations de la société civile	13
2.1 Recommandations par thèmes de groupes de travail	13
2.2 Recommandations à la communauté internationale	18
3 Analyse des problèmes relatifs à l'interaction entre droits de l'homme et peacebuilding	19
4 Banque d'idées	21
Conclusions finales	22

Liste des acronymes

CEDH - Cour européenne des droits de l'homme

CPI - Cour pénale internationale

CPU - Coordinateur de projet en Ukraine

CSP - Civic Solidarity Platform

DI - Déplacés internes

DRA - Deutsch-russischer Austausch e.V. (Échange germano-russe)

FR - Fédération de Russie

LIFPL - Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté

MAE - Ministère des Affaires étrangères

MinTTO - Ministères des territoires temporairement occupés et des réfugiés

BIDDH - Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme

ONG - Organisation non gouvernementale

ONU - Organisation des Nations Unies

OSC - Organisation de la société civile

«RPL» / «RPD» - «République populaire de Donetsk» et «République Populaire de Lugansk»

MSO - Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (Special Monitoring Mission)

TNC - Territoires non contrôlés: territoires temporairement occupés et non contrôlés des oblasts de Donetsk et Lugansk

ZAT - Zone d'opération antiterroriste

N.B.: Dans ce rapport, les termes de peacebuilding et de peacebuilders ont volontairement été laissés dans leur langue originale. Traduit en français par «consolidation de la paix», la notion de peacebuilding désigne toute action non violente destinée à prévenir un conflit ou le résoudre pacifiquement. Les peacebuilders sont donc toutes les personnes utilisant cette méthode de résolution des conflits.

Résumé

En cette quatrième année de conflit dans le Donbass, c'est l'action de la société civile – au cœur du changement social – que ce rapport a voulu mettre en lumière. Plus spécifiquement, il s'intéresse à la manière dont la société civile peut renforcer son influence sur le processus de résolution de conflit dans le Donbass.

Les recommandations présentées dans ce document ont été élaborées par des acteurs de la société civile venant d'Ukraine, de Russie ainsi que d'autres pays européens, lors d'un séminaire stratégique à Varsovie (26 - 28 juin 2017), coorganisé par la Civic Solidarity Platform (CSP) et le «Deutsch-russischer Austausch» (DRA), en coopération avec le BIDDH et le soutien des gouvernements français et allemand.

L'intérêt de ce séminaire réside dans l'exploration de deux problématiques qui font partie intégrante de l'engagement civique dans le Donbass permettant de renforcer l'influence de la société civile dans le processus de résolution de conflit, à savoir: la relation difficile entre les acteurs des sociétés civiles russe et ukrainienne et les spécificités liées à l'interaction entre les notions de droits de l'homme et de peacebuilding.

Les résultats obtenus à l'issue des discussions des neuf groupes thématiques et en réunion plénière peuvent être résumés ainsi:

Premièrement, depuis Maidan et le début de l'agression russe, une société civile a émergé en Ukraine et la participation civique active autour du conflit dans la région du Donbass s'est accrue. Aujourd'hui, les ONG agissent dans divers domaines: en plus d'apporter une aide humanitaire, elles se chargent de documenter les crimes de guerre, assistent les DI, fournissent une aide juridique aux victimes du conflit et s'engagent dans la protection des droits de l'homme, y compris des droits des femmes et des minorités.

De plus, elles mettent en œuvre des projets portant sur différentes thématiques telles que l'écologie, l'informatique, l'éducation, la santé et la jeunesse. Mais souvent, les activistes travaillent dans des conditions précaires en ce qui concerne leur sécurité. Leur contribution revêt une importance capitale dans la mesure où ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie sur place et se concentrent sur les besoins des plus vulnérables. Certains activistes sont impliqués dans le processus de résolution du conflit, de réconciliation et de dialogue. Ils cherchent à renforcer leurs liens avec les ONG russes et à apaiser des tensions.

Deuxièmement, on constate une fragmentation sectorielle parmi les OSC qui travaillent sur diverses thématiques dans la région du Donbass. Pour répondre à des besoins spécifiques, beaucoup d'ONG travaillent de manière autonome et ne comptent que sur leurs propres ressources, contacts et savoirs. En plus de cela, il existe parmi les différents secteurs, un manque de compréhension de ce que réalise chaque ONG. Les défenseurs des droits de l'homme par exemple, insistent sur le rétablissement des normes internationales comme une étape essentielle au rétablissement de la paix dans le Donbass, tandis que les peacebuilders – compte tenu de leur expérience en matière de résolution de conflit – ne considèrent pas la mise en avant d'un système légal comme moyen d'accéder à la paix dans la région. Il y a un manque notable de confiance parmi les organisations civiques dû à des perceptions erronées et une mauvaise compréhension des méthodes et des approches de travail de chaque ONG. Aussi, une coopération assez rudimentaire avec les structures étatiques empêche une synergie des efforts pourtant immenses des acteurs des OSC. Ceci constitue un problème parmi tant d'autres, occasionnés par le conflit.

Troisièmement, il existe une division profonde entre les sociétés civiles ukrainiennes et russes: une méfiance grandissante due à une appréciation différente des causes du conflit et des possibilités de le résoudre. Par ailleurs, ces sociétés civiles manquent d'expérience en matière de coopération. À cause de cette incompréhension des facteurs à l'origine du conflit, du contexte ainsi que des capacités des sociétés civiles ukrainiennes et russes, le potentiel d'une action conjointe est faible. Il n'y a que très peu de projets collectifs où des acteurs des deux pays travaillent effectivement ensemble.

Certains participants au séminaire de Varsovie avaient conscience des problèmes susmentionnés et ont manifesté leur souhait de trouver des partenaires pour mettre en œuvre des projets internationaux/interdisciplinaires pour surmonter les tensions.

Les résultats obtenus ont abouti à deux conclusions:

1. Le renforcement de l'influence des OSC dans le processus de résolution du conflit dans le Donbass nécessite une coopération stratégique plus étroite. Néanmoins, une coopération ponctuelle paraît être une alternative convenable comparée à une union totale des ressources pour créer une organisation «mère».
2. Parce que plusieurs des problèmes – qui empêchent les acteurs des OSC de mieux tirer parti d'une collaboration – sont inhérents à la culture politique des sociétés

ukrainiennes et russes; parce que ces problèmes ne favorisent en rien le rétablissement de l'état de droit et d'une paix démocratique dans le Donbass, il est nécessaire que la communauté internationale renforce son soutien en faveur d'actions communes (plus spécifiquement pour les représentants des OSC ukrainiennes et russes) et contribue à un appui technique et méthodologique ainsi qu'au transfert de «bonnes pratiques».

Le rapport suggère aux acteurs des OSC (1) et à la communauté internationale (2) les recommandations suivantes:

1. Comment la société civile peut-elle renforcer son influence dans le Donbass?

n°1: Joindre les efforts et les ressources dès lors que cela est possible et justifié. Organiser des rencontres de formats divers entre participants russes et ukrainiens pour surmonter les obstacles au dialogue et les réunir.

n°2: Discuter de la possibilité et de la manière de résoudre ensemble les problèmes, définir les priorités, les directions et les méthodes de travail. Développer une stratégie d'influence sur le conflit. Chercher des alliés et des experts de la société civile - scientifiques ou autres - provenant de plusieurs pays.

n°3: Restaurer et améliorer la communication de part et d'autre de la ligne de démarcation: encourager l'activité civique dans le territoire du Donbass en incluant les petites villes et les villages proches de la ligne de démarcation dans plusieurs projets. Promouvoir le développement de projets artistiques dans la zone grise et inviter les habitants des territoires non contrôlés à y participer. Travailler avec les enfants et les jeunes adultes, soutenir les activistes vivant dans les territoires non contrôlés et encourager les DI à s'engager.

n°4: Fournir une analyse indépendante et qualitative du conflit, de ses acteurs et groupes d'intérêt ainsi que de l'avancement des accords de Minsk. Observer les évolutions, établir une discussion multisectorielle et transnationale sur le processus de Minsk et produire une publication neutre sur le conflit pour informer un large public et lutter contre la propagande dans plusieurs pays.

n°5: Organiser des visites d'observation conjointe et impliquer les activistes locaux dans des missions d'observation dans les territoires non contrôlés. Examiner la législation ukrainienne par le prisme de la question suivante: «dans quelle mesure les résolutions adoptées par le gouvernement ukrainien ont-elles un impact sur la zone de conflit?»

n°6: Établir une communication systématique avec les institutions officielles impliquées dans la question du

Donbass et instaurer une coopération stable avec la MSO pour faciliter l'échange d'informations et le soutien aux activistes des OSC travaillant dans la zone de conflit.

n°7: Initier un discours public dans plusieurs pays sur les possibilités d'une transformation du conflit armé. Communiquer sans manipuler et utiliser un langage non conflictuel. Élaborer un lexique commun pour communiquer des concepts «difficiles» (créer un «dictionnaire» de la paix).

n°8: Lutter contre la manipulation politique du conflit, résister à toute tentative d'instrumentalisation par les forces politiques. Combattre la propagande. Engager des expatriés ukrainiens et russes pour examiner la couverture médiatique du conflit dans plusieurs pays et promouvoir la diffusion d'informations vérifiées sur les événements dans le Donbass et en dehors. Établir des canaux de communication avec les journalistes européens (internationaux).

n°9: Apporter une expertise unique à la société civile sur les processus de négociation politiques et le travail de sensibilisation, renforcer les qualifications des OSC et approfondir leurs connaissances en la matière.

2. Comment la communauté internationale peut-elle soutenir les OSC qui travaillent sur les problèmes liés au Donbass?

n°1: Promouvoir une confiance et une coopération accrue entre organisations internationales et acteurs d'OSC de divers pays.

n°2: Promouvoir les projets d'échanges d'expertises et de dialogue réunissant des acteurs des OSC de diverses sphères professionnelles (plus particulièrement le peacebuilding et les droits de l'homme). Soutenir les ONG ukrainiennes dans leurs recherches de partenaires russes prêts à s'engager activement dans des projets civiques communs.

n°3: Favoriser les analyses communes (multisectorielles et transnationales) d'experts et l'élaboration de positions publiques pour influencer efficacement les positions officielles d'États impliqués dans les négociations de paix.

n°4: Encourager et soutenir des campagnes communes de sensibilisation menées simultanément dans plusieurs pays avec pour objectif d'attirer l'attention du public sur les problèmes dans le Donbass. Diffuser des informations sur la façon dont les activistes peuvent travailler avec les organisations internationales.

n°5: Fournir des informations fiables à un large public dans différents pays via un réseau international d'experts professionnels. Renforcer le soutien des organisations et de la communauté internationale afin de mieux faire pression sur les États en conflit.

n°6: Élaborer et mener régulièrement des formations afin de développer une culture du dialogue pour plusieurs groupes cibles. Organiser des formations (conjointes) d'observateurs russes et ukrainiens pour documenter les opérations des deux côtés de la ligne de démarcation. Organiser des formations conjointes pour les blogueurs et les journalistes ukrainiens et russes pour faciliter la diffusion d'une couverture médiatique commune et durable dans le Donbass et organiser des formations pour les avocats russes afin de les aider à traduire en justice les criminels.

n°7: Faire pression au niveau international pour obtenir des autorisations afin que les journalistes et des observateurs puissent travailler dans les territoires non contrôlés.

n°8: Soutenir les voyages pédagogiques pour les activistes des OSC ukrainiens, russes et venant d'autres pays pour collecter des informations sur différents aspects de la situation post-conflit (i.e. le développement d'une législation sur le statut des victimes, les réparations, les processus de réconciliation).

La société civile ukrainienne a besoin du soutien de la communauté internationale et de celui de la société civile russe, pour éveiller les consciences et changer la perception du conflit dans l'opinion publique, mais également pour documenter les crimes et les violations commis «du côté russe», en particulier dans les territoires non contrôlés par le gouvernement ukrainien. La communauté et les organisations internationales ne sont, certes, pas en mesure d'imposer leur vision et leur manière de coordonner les activités civiques en Ukraine, mais, possédant des ressources financières et institutionnelles puissantes, elles peuvent initier ces activités, fournir des expertises et un soutien pratique et considérer les représentants des OSC ukrainiennes comme égaux aux autres membres de l'Union européenne. Comme le montre l'initiation de la plateforme européenne des sociétés civiles CivilMPlus, une communication régulière entre activistes travaillant sur le Donbass doit être basée sur une confiance réciproque. L'instauration d'une confiance accrue permettra d'aider à planifier des stratégies d'actions communes et par là même occasion, de renforcer l'influence de la société civile dans le processus de résolution du conflit et de reconstruction du Donbass en région européenne pacifiée.

Introduction

Du 26 au 28 juin 2017 s'est tenu à Varsovie un séminaire stratégique sur le rôle de la société civile dans le processus de résolution du conflit dans le Donbass. L'événement était organisé conjointement par la Civic Solidarity Platform et le DRA, en collaboration avec le BIDDH et le soutien des gouvernements français et allemand. Parmi les participants figuraient près de quarante représentants de la société civile venant d'Allemagne, de France, des Pays-Bas, de Pologne, de République Tchèque, de Russie, d'Ukraine et d'autres pays européens, ainsi que des représentants de l'OSCE (MSO, CPU, ODIHR) et des Ministères des Affaires étrangères allemand et français.

Le séminaire avait pour objectif de:

1. Résumer trois années d'efforts dans les divers secteurs d'activités autour du conflit armé dans l'est de l'Ukraine;
2. Informer sur les différents engagements civiques dans la région en conflit;
3. Discuter de problèmes spécifiques liés au conflit dans le Donbass;
4. Établir et promouvoir le dialogue entre acteurs travaillant sur le conflit ukrainien, à la fois dans la société civile et dans les institutions officielles (OSCE et autres...);
5. Identifier les priorités et les méthodes d'action pour une transformation pacifique du conflit dans le Donbass;
6. Discuter des possibilités d'établir une collaboration professionnelle (internationale et interdisciplinaire) et développer une stratégie civique commune inspirée d'expériences d'activistes issus de différentes sphères d'activités (droits de l'homme, peacebuilding, travail humanitaire, etc.).

Les résultats de ce séminaire sont le développement d'une stratégie commune qui a pour but de renforcer l'influence de la société civile dans le processus de résolution du conflit dans le Donbass.

Ce rapport présente les principaux résultats de ce séminaire en plusieurs parties:

1. Une courte description du point de vue des participants sur des problèmes ciblés du conflit (basée sur les discussions dans les groupes de travail lors du séminaire);
2. Des recommandations élaborées par les acteurs des OSC et des institutions officielles, triées par thèmes de groupes de travail. Les recommandations pour la communauté internationale sont présentées à part;
3. Une analyse des problématiques naissant des interactions entre les notions de droits de l'Homme et de peacebuilding;
4. Une banque d'idées, proposée par les représentants de la société civile, basée sur leurs travaux lors du séminaire.

1 Présentation du point de vue des participants sur les thématiques choisies

Groupe de travail n°1: Dialogue entre le peacebuilding et la défense des droits de l'homme

Les participants du groupe ont discuté et comparé les concepts de «peacebuilding» et de «droits de l'homme», ils ont identifié les problématiques au sein de ces deux domaines d'activité dans le contexte du conflit à l'est de l'Ukraine. Ils ont également proposé des solutions pour résoudre la question des tensions actuelles entre ces deux domaines.

Les participants ont défini l'objectif principal d'un peacebuilder: aider les gens sans tenir compte de leur nationalité, leur ethnie, leur religion ou bien n'importe quelle autre appartenance. Afin de réaliser cet objectif, le peacebuilder doit posséder les compétences suivantes: avoir une image réaliste de soi-même en tant que peacebuilder; anticiper la manière dont le conflit évolue et s'adapter en fonction de ses transformations; analyser les groupes identitaires des acteurs du conflit.

L'objectif d'un défenseur des droits de l'homme, quant à lui, est de veiller au respect des normes internationales; il

doit rester critique envers les autorités de jure et de facto dans l'application des droits de l'homme (séparation entre politique et droits de l'homme).

Au cours de la discussion, le groupe a identifié plusieurs problématiques liées à ces deux approches: 1) le risque de légitimation des gouvernements de facto dans le cas d'une interaction avec eux; 2) accepter qu'il subsiste une violence nécessaire, mais légale et contrôlée; 3) le recours par les parties prenantes au conflit d'une pseudo-défense des droits de l'homme et d'un pseudo-peacebuilding à des fins de propagande ou bien pour gagner un avantage militaire; 4) l'exigence absolue de respecter les droits de l'homme sans demi-mesure; 5) l'absence d'un examen impartial des décisions des États parties au conflit de la part des défenseurs des droits de l'homme et des peacebuilders; 6) le refus des défenseurs des droits de l'homme de prendre en compte les changements provoqués par le conflit au sein de la population.

Groupe de travail n°2: Travail et documentation dans les territoires contrôlés et non contrôlés

Seuls les défenseurs des droits de l'homme ukrainiens ont participé à ce groupe de travail. Ils ont souligné que la présence de leurs homologues russes et des représentants de l'OSCE aurait permis d'élargir le champ des idées pour résoudre les problèmes de documentation des violations des droits de l'homme dans les territoires contrôlés et non contrôlés du Donbass.

À l'issue de la discussion, les intervenants ont identifié les difficultés suivantes: le manque de rapporteurs dans les territoires non contrôlés; la difficulté d'accès à certaines zones; l'absence d'un suivi international mené par des observateurs de plusieurs pays; le manque de rapporteurs venant de Russie ou du Belarus prêts à se rendre dans les territoires non contrôlés du Donbass.

Le groupe a également identifié des difficultés dans l'analyse et le traitement de l'information liées à l'établissement d'une base de données unique. Les détenteurs de bases de données rencontrent des difficultés à coopérer d'autant plus qu'il n'existe pas de règles établies quant à l'utilisation des informations recueillies.

Les participants du groupe de travail ont souligné le besoin de sensibiliser un plus large public aux questions de violations des droits de l'Homme et de crimes contre l'humanité, en particulier en Russie et dans les pays européens.

Selon les membres du groupe, les victimes du conflit ne

reçoivent pas suffisamment d'aide juridique - les enquêtes avancent lentement ou bien n'avancent pas du tout. Cette situation est due au manque de magistrats capables de préparer un dossier présentable devant les cours nationales (ukrainiennes) et la CEDH.

Groupe de travail n°3: Attentes et expérience de la collaboration entre les OSC et les organes officiels / institutions politiques

Le groupe de travail a examiné les attentes et l'expérience en matière de coopération entre OSC et organismes officiels et institutions politiques ainsi que les difficultés de coopération avec les gouvernements en Ukraine et en Russie.

Selon les membres du groupe, un des problèmes principaux du gouvernement central ukrainien réside dans un processus législatif incohérent et peu réfléchi. Toutes les mesures nécessaires n'ont pas été prises, certaines lois entrent en contradiction avec la législation ou bien violent les droits de l'homme. Les OSC prennent activement part au développement et à la modification de la législation. Cependant, ce processus est difficile et demande un large soutien de la part d'organisations internationales et de la population afin de défendre la mise en œuvre de projets de loi et de réglementations.

Lors de la discussion, le défaut de financement et le manque de contrôle de l'application des lois ont également été évoqués. En Ukraine, il existe un ministère des territoires temporairement occupés (MinTTO) et des déplacés internes (DI), toutefois, la plupart des compétences est détenue par le Ministère des politiques sociales. Les ministères ne sont pas financés correctement par le gouvernement pour mener à bien leur mission actuelle. Le défaut de personnels et de représentants d'autres ministères dans le Donbass complique la situation.

Les participants ont également signalé que les décisions appliquées au niveau national ne le sont pas au niveau local. Les activités de nombreuses institutions du gouvernement ukrainien, parmi lesquels figurent les administrations locales, sont touchées par le populisme, le paternalisme et la corruption. Le pouvoir des oligarques à l'échelle locale et la coopération du gouvernement avec des OSC factices entravent une collaboration efficace entre les OSC et les organes officiels en Ukraine. Les autorités locales acceptent des aides humanitaires qui n'atteignent pas toujours les destinataires concernés. Parmi les problèmes relatifs aux relations entre le gouvernement et la société civile en Russie, le groupe de travail a aussi mentionné l'incapacité de la société civile à influen-

cer le pouvoir, exacerbée par la collaboration active entre les institutions législatives russes et les autorités locales des prétendues «RPD» et «RPL».

Groupe de travail n°4: Observation des négociations internationales à Minsk

Le groupe de travail a examiné les niveaux d'influences dans le processus des négociations de Minsk et de quelle manière celle-ci pourrait participer aux rencontres. Le groupe a identifié cinq formats de rencontres: 1) le Format de Normandie, utilisé par les Ministères des Affaires étrangères des pays participants aux négociations depuis l'automne 2016, qui a échoué à définir une «feuille de route»; 2) le Groupe de contact trilatéral - Ukraine, Russie, OSCE -, divisé en quatre sous-groupes de travail et se réunissant quatre fois par mois. Le groupe de contact a élaboré un grand nombre de documents et de solutions, qui, malgré tout, ne constituent pas une «feuille de route»; 3) le Centre commun de coordination et de contrôle du cessez-le-feu et de la ligne de démarcation. Ce groupe ne possède pas de mandat défini, mais il est en charge de réguler toutes les décisions pour l'instauration d'un processus de paix, ainsi que les questions du quotidien comme l'accès à l'eau; 4) la mission spéciale d'observation de l'OSCE (MSO); 5) «la plateforme de Minsk», un groupe parlementaire informel à la Rada ukrainienne qui inclut des représentants de différents partis politiques dans le Parlement.

D'après l'avis des membres du groupe, la responsabilité des tensions relatives aux accords de Minsk dans la société revient aux politiciens qui ont signé ceux-ci. Le manque de stratégie définie dans la réalisation des accords a donné l'impression à certaines couches de la société qu'elles ont été dupées.

Dans le même temps, l'information est continuellement manipulée: chaque communauté interprète les événements selon ses intérêts. En Ukraine comme en Russie, des campagnes électorales commencent bientôt et il est fort probable que les Accords de Minsk soient à l'origine de discours populistes.

Selon les membres du groupe de travail, la classe politique ukrainienne se caractérise par son manque de volonté de faire des compromis dans la recherche de solutions aux problèmes. Beaucoup de politiciens se construisent une image grâce à leur participation aux Accords de Minsk et les débats n'aboutissent à aucun consensus. Chacun de leur côté, des membres du processus de Minsk ont commencé à écrire des rapports sur ses visites dans le Donbass. La participation de représentants des territoires non contrôlés est également problématique, car elle suppose

la question de leur sécurité et de la sincérité de leur position.

Un autre facteur négatif est la faible intensité du discours sociopolitique au sujet des moyens et des possibilités de résolution du conflit dans le Donbass. La société civile russe est incapable d'influencer les autorités, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'appliquer les accords. Cependant, le groupe de travail a constaté que la période électorale en Ukraine autant qu'en Russie peut être le moment approprié pour initier un dialogue public sur les accords de Minsk.

Groupe de travail n°5: Situation des droits de l'homme dans l'est de l'Ukraine: les défis et les opportunités pour les missions d'observation

Lors de la discussion, un certain nombre de questions a été évoqué: les ONG se spécialisent-elles dans un certain type de crime? Existe-t-il une coordination des efforts entre ONG au sujet des droits de l'homme? Quelles sont les priorités des missions d'observation dans la sélection de sujets d'investigation?

L'imprévisible évolution de la situation dans la région et les difficultés engendrées par la législation sont vus par les membres du groupe comme des problèmes qui entravent le travail d'observation: dans les territoires non contrôlés, un code pénal de l'URSS modifié est appliqué, sur le territoire ukrainien, c'est la législation ukrainienne qui est vigueur et dans la zone de conflit, les lois applicables en temps de paix ne le sont plus face au spectre des problèmes causés par le conflit. Un des problèmes majeurs réside dans le fait que les observateurs ukrainiens ne peuvent pas travailler dans les territoires non contrôlés.

De plus, le trafic d'êtres humains et les crimes de haine ne sont pas reconnus comme des catégories à part entière par les missions d'observations et ne sont pas une priorité pour la plupart des organisations. Comme l'ont souligné les participants, une autre difficulté majeure réside dans l'opacité du travail d'observation à quoi s'ajoute celui d'un système de traitement inexistant: les faits sont recensés, mais souvent, ils ne sont pas examinés - ceci aggrave l'état psychologique des victimes et entraîne chez eux un sentiment d'abandon. Une autre question subsiste sur le traitement de faits enregistrés qui relèvent d'une catégorie qui n'est pas la spécialité de l'ONG. Parmi les facteurs négatifs, les intervenants ont également relevé que la communication entre acteurs d'OSC s'effectue seulement par le canal privé et n'est pas systématique. Le système commun d'échange d'informations ne fonctionne pas efficacement, étant donné que les ONG

ne disposent pas d'assez de temps ni de ressources pour le mettre au point et maintenir son plein fonctionnement. Il subsiste, de plus, un problème de confiance entre les ONG.

Outre cela, la population est davantage préoccupée par l'aide humanitaire qu'elle attend plutôt que par l'observation et la restauration des droits de l'homme, ce qui engendre de nouvelles difficultés.

Groupe de travail n°6: Engagement de la société civile dans la lutte contre la propagande

Parmi les nombreux sujets soulevés au cours de la discussion, les participants ont mis en exergue le manque d'accès à une information authentique venant des territoires non contrôlés par le gouvernement («RPL» et «RPD»), le développement de discours populistes, ainsi que la mauvaise volonté des médias dans la diffusion des informations sur la vie dans les territoires occupés. Le besoin d'informer un large public sur les évolutions qui s'opèrent dans le Donbass est aujourd'hui indéniable.

De plus, l'utilisation par la Russie d'outils de propagande, au sein du territoire russe comme à l'étranger, constitue un problème majeur. D'autre part, le fait que l'Ukraine ait refusé d'utiliser la langue russe dans la diffusion d'informations officielles a joué un rôle négatif dans la transmission de l'information à un plus large public. Par ailleurs, les intervenants ont mentionné l'existence d'une «propagande miroir».

Selon les participants des groupes de travail, des mesures disproportionnées sont prises à l'encontre des médias en Ukraine: les critères concernant l'identification des appels au séparatisme, à la guerre ou à l'insurrection ne sont pas clairement définis. Ainsi, les mêmes déclarations peuvent être interprétées différemment selon leur source: les citoyens qui soutiennent le rattachement du Donbass à la Russie sont appelés séparatistes, tandis que ceux qui prônent la séparation du Donbass de l'Ukraine ou la construction d'un mur autour de la zone de conflit ne tombent pas sous cette définition.

Enfin, pour certains participants, il existe un risque réel à permettre la publication des noms des journalistes travaillant dans les territoires occupés (sur des sites comme Mirotvorets, dans des magazines, etc.): ceci menace leur sécurité, les discrédite aux yeux d'une partie du public ukrainien et les décourage à travailler au sein des territoires occupés non contrôlés.

Groupe de travail n°7: Coopération entre la société civile et les organes de l'OSCE

Les participants au groupe de travail y compris des membres du BIDDH, de la MSO et le CPU, ont discuté des problèmes auxquels les représentants de l'OSCE et les membres de la société civile font face au sujet du conflit dans le Donbass.

Le conflit militaire dans le Donbass a eu notamment pour conséquence d'augmenter le phénomène de fragmentation de la société: le sentiment de rejet et d'incompréhension au sein de la société ukrainienne ainsi que les problèmes rencontrés par certains groupes de la population (comme par exemple les déplacés internes) ont considérablement augmenté.

Ainsi est-il d'autant plus important, selon le représentant de la mission spéciale d'observation en Ukraine, que les termes du mandat de la MSO dans le pays comprennent une coopération étroite avec les acteurs de la société civile. Pour l'heure, dix groupes de discussion composés d'ONG ukrainiennes entretiennent des liens réguliers avec les représentants de la MSO, et servent également d'intermédiaires auprès d'autres ONG souhaitant porter leur voix au niveau institutionnel. Les rapports d'intérêts prioritaires de la mission sont publiés en trois langues. Les représentants officiels de l'OSCE (MSO, PCU) présents lors des discussions dans les groupes de travail tiennent à ce que l'information soit diffusée le plus largement possible.

Le travail du coordinateur de projets en Ukraine (PCU) consiste à donner une ligne directrice aux projets et à soutenir leur développement sans une obligation de mise œuvre. Par exemple, le projet «Dialogue national» vise à développer une culture du dialogue démocratique au sein de la société ukrainienne et établir un échange régulier entre la société civile et les autorités ukrainiennes.

D'après ce qu'ont vécu les intervenants, membres de la société civile, la coopération avec l'OSCE n'apparaît que dans de rares cas, alors qu'il serait souhaitable et bénéfique pour les deux partis de bâtir des liens réguliers avec les représentants de ces institutions qui occupent des positions clefs. Il est par ailleurs notoire que la communication entre l'OSCE et les représentants de la société civile ne fonctionne que de manière unilatérale: l'OSCE ne fait aucun retour sur les informations communiquées par les représentants de la société civile et de la population, ce qui nuit considérablement aux échanges entretenus entre la population et les institutions.

D'autre part, l'OSCE ne coopère uniquement qu'avec des organisations ukrainiennes. Dans le cas où elle élargirait

son champ de coopération vers des organisations de la société civile d'autres pays, elle apporterait un éclairage nouveau sur les possibilités de résolution du conflit.

Groupe de travail n°8: Question du genre dans le processus de construction de la paix

Lors de la discussion, un éclairage particulier a été porté par les intervenants sur deux aspects de la problématique: 1) de quelle manière le conflit affecte-t-il les hommes et les femmes? 2) Comment faire en sorte d'inclure les femmes dans le processus de construction de paix?

Au cours de ce travail, les participants ont été confrontés à des problèmes directement liés à ces deux questions: 1) l'existence de stéréotypes de genre; 2) une mauvaise compréhension du problème au sein de la société ukrainienne; 3) une connaissance superficielle des discours et problématiques de genre comparé à celle que connaissent les démocraties occidentales.

Cependant, les membres du groupe ont pointé l'existence de plusieurs initiatives associatives tenant compte du genre dans le processus de construction de la paix telles que: des formations à la médiation (l'association Les femmes du Don, le groupe de médiation d'Odessa OWEN); la mise en œuvre d'un plan d'action national sur les questions de genre en Ukraine «Femmes. Paix. Sécurité» (à partir de 2016); l'attention donnée aux droits des déplacés internes en tenant compte du genre; les projets visant la prévention de la traite humaine; le respect des droits des femmes Roms; la rédaction de rapports portant sur les violences faites aux femmes à l'est de l'Ukraine (comme par exemple «La violence non-dite» du Eastern-Ukrainian Center for civic initiative); la préparation d'un rapport sur la participation des femmes aux opérations militaires dans la zone ZAT par le «Invisible Battalion» du Fonds ukrainien des femmes; la publication de rapports intermédiaires du MSO en Ukraine axés sur la question du genre ainsi que le travail des Nations Unies sur les femmes (LIFPL).

Groupe de travail n°9: Indemnisation des victimes du conflit

Au cours de cette discussion, la question du statut des personnes victimes du conflit militaire sur le territoire ukrainien a été abordée. En période de guerre, on constate que les sociétés sont généralement confrontées au risque d'éclatement et à la radicalisation des opinions; elles deviennent ainsi des proies faciles à la manipulation politique. Le statut de victimes du conflit génère de grandes tensions, plus particulièrement à l'approche d'une cam-

pagne électorale en Ukraine. Plusieurs questions se posent alors: qui peut bénéficier du statut de victime? Sur quel(s) critère(s)? Comment délimiter la zone de conflit? Quels droits ce statut accorde-t-il? Comment les compensations seront-elles financées? Proviendront-elles du budget de l'Ukraine ou du pays agresseur, la Fédération de Russie?

Ainsi les participants ont identifié comme enjeux majeurs: d'une part l'absence d'une approche holistique du problème en se référant à l'expérience d'autres régions ayant connu des problèmes similaires; d'autre part, le manque de ressources pour financer l'indemnisation des victimes en Ukraine.

Groupe de travail n°10: Contact avec les personnes vivant dans les territoires non contrôlés par le gouvernement ukrainien (TNC)

D'après les participants, il est difficile d'établir des contacts avec les habitants des territoires occupés pour différentes raisons. Les événements passés au cours des dernières années ont fait naître chez les populations vivant des deux côtés de la ligne de démarcation un profond sentiment de méfiance et une hostilité réelle.

Le ralentissement des échanges économiques, la perturbation des moyens de transport, ainsi que la lourdeur des procédures imposées pour franchir la ligne de démarcation gênent la communication avec la population des TNC qui se retrouve coupée de l'Ukraine.

La sphère médiatique dans les territoires occupés est contrôlée par la Russie: les médias ukrainiens – la télévision – ne diffusent plus d'information.

De plus, en Russie comme en Ukraine, la politique d'information utilise un langage stigmatisant ayant recours à des termes tels que «terroristes», «nationaliste», etc. et autres caractéristiques proches de la propagande, ce qui conduit les résidents des TNC à penser qu'ils ne sont pas les bienvenus dans leur propre pays.

Les participants au groupe de travail ont imaginé des solutions pour établir le contact avec les résidents des territoires occupés: par le biais d'opérations mises en œuvre par des organismes médicaux qui sont en relation avec d'autres organismes médicaux dans les territoires occupés; à travers la création de camps d'enfants semi-légaux organisés ou directement soutenus par des militants russes, ou encore avec la Croix-Rouge (cette organisation a un mandat spécifique pour travailler pour les TNC, mais il n'est pas facile pour les acteurs de la société civile d'établir une coopération avec elle).

2 Recommandations de la société civile

2.1 Recommandations par thèmes de groupes de travail

Les recommandations de la société civile sont ordonnées par thèmes de groupes de travail. Les recommandations des groupes travaillant sur les problématiques relatives aux territoires non contrôlés sont présentées séparément:¹

- 1) Interactions between Peacebuilding and Human Rights Advocacy
- 2) Working and Documenting in the Controlled and Uncontrolled Territories
- 3) Expectations and Experience from the Cooperation of CSOs with Official Governmental/Political Institutions
- 4) Monitoring International Negotiations in Minsk
- 5) The Human Rights Situation in East Ukraine: Challenges and Possibilities for Monitoring
- 6) Civil Society's Role in Opposing Propaganda
- 7) Cooperation Between Civil Society and OSCE Institutions (SMM, PCU, ODIHR)
- 8) Gender Aspects of the Peacebuilding Process
- 9) Compensations for Victims of the Conflict
- 10) Establishing Contacts with Residents of the Uncontrolled Territories

1) Dialogue entre le peacebuilding et la défense des droits de l'homme

1. Effectuer systématiquement une analyse en profondeur et de qualité sur le conflit dans le Donbass pour identifier les acteurs du conflit (analyse/expertise)

2. Organiser une plateforme d'experts qui évalue les initiatives législatives de chaque partie du conflit par le prisme de leur impact sur la situation des droits de l'homme et de la construction de la paix dans les territoires non contrôlés (analyse/expertise)

3. Organiser des rencontres régulières entre toutes les parties du conflit pour un dialogue multilatéral à plusieurs échelles (coopération/communication)

4. Créer un système de collaboration entre le peacebuilding et la défense des droits de l'homme pour une consultation opérationnelle et le développement d'une position commune (coopération/communication)

5. Développer obligatoirement une position commune en ce qui concerne la question de la légitimation des autorités de facto (ce que c'est, ce que ce n'est pas): dans quel cadre peut-on communiquer avec eux? Enfin, communiquer cette position au gouvernement et à la société (sensibilisation)

6. Promouvoir activement les idées en faveur de la construction d'une paix durable, allant des propositions de loi jusqu'à leur défense (sensibilisation)

7. Utiliser nécessairement des formules, des termes et des définitions bien pensés. On peut «traduire» certains concepts en une «langue» plus compréhensible en fonction du public visé (discours/information/diffusion de l'information)

8. Analyser les événements du processus de Minsk, du point de vue des droits de l'homme aussi bien que de celui du peacebuilding (discours/information/diffusion de l'information)

9. Discuter et organiser des formations pour les défenseurs des droits de l'homme et les peacebuilders sur les thèmes suivants:

10. Discuter des principes d'une justice transitionnelle en Ukraine (élaboration de recommandations et participation aux projets en cours) (formation/qualification)

- communication non violente;
- peacebuilding et médiation - conflictologie;
- communication tenant compte des différentes identités des acteurs du conflit et développements de nouvelles valeurs;
- méthodes de gestion post-conflit basées sur l'expérience d'autres pays pour les parties au conflit et les ONG qui travaillent avec elles;
- méthodes de lutte contre la propagande dans différents groupes cibles. (formation/qualification).

10. Discuter des principes d'une justice transitionnelle en Ukraine (élaboration de recommandations et participation aux projets en cours) (formation/qualification)

¹ Après chaque recommandation les domaines d'action seront mentionnés entre parenthèses : analyse/expertise, stratégie, coopération, observation/documentation, sensibilisation, discours/communication/diffusion de l'information, formation/qualification, base de données, territoires non contrôlés.

11. Mettre en place une méthodologie de gestion de scénarii de conflits sur l'exemple du Donbass et des pratiques de gestion dans d'autres pays (formation/qualification)

2) Travail et documentation dans les territoires contrôlés et non contrôlés

1. Élaborer des mécanismes de coopération entre les missions de l'ONU et de l'OSCE (coopération/communication)

2. Engager les organisations russes, y compris le «Comité des mères de soldats», à examiner les sites d'inhumations de soldats russes participants au conflit du Donbass (photographier les tombes: dates de mort + nom complet) pour déterminer le nombre de participants. Utiliser ces données dans un rapport (coopération/communication)

3. Considérer la coopération ponctuelle entre ONG sur des projets isolés comme une alternative raisonnable par rapport à la mise en commun de ressources dans une seule organisation «mère» (coopération/communication)

4. Présenter des rapports conjoints de représentants de pays engagés dans le conflit (coopération/communication)

5. Engager des cabinets d'avocat et des étudiants en droit afin de préparer un dossier à soumettre aux cours pénales nationales et avec l'aide de juristes expérimentés pour apporter le dossier à la CEDH; mobiliser des cabinets d'avocats pour élaborer des dossiers stratégiques présentés aux cours pénales nationales et internationales (coopération/communication)

6. Travailler avec Interpol pour traduire en justice les criminels de guerre (coopération/communication)

7. Créer un groupe de documentation dans les territoires non contrôlés par le gouvernement ukrainien (observation/documentation)

8. Organiser des actions de sensibilisation simultanées dans plusieurs pays (sensibilisation)

9. Soutenir des enquêtes sur des faits de grande ampleur («big fish»), elles suscitent un plus grand intérêt du public et créent ainsi des précédents, aidant les enquêtes de moindre importance (sensibilisation)

10. Observer la couverture médiatique de différents pays, sur les descriptions de la situation et les événements dans la zone de conflit. Cela aidera à poursuivre les objectifs suivants: recueillir des informations sur ce que les populations de différents pays savent (et pensent) du conflit armé dans le Donbass; connaître les priorités de divers pays

dans leur politique d'information - la mise en parallèle d'événements concrets et de situations aide à évaluer les thèmes qu'il est nécessaire de travailler dans la lutte contre la fausse information; documenter des faits non évoqués; comparer les différentes interprétations d'un même fait; élaborer des campagnes anti-propagandes; comprendre les raisons qui poussent plusieurs groupes de la société à agir d'une certaine façon (ou manipuler les actions et les pensées de différents groupes de la société). Poursuivre la remodelisation d'une carte complète des événements dans le Donbass (en tenant en compte des différents points de vue qui, même contradictoires, ne s'excluent pas mutuellement) avec l'aide de journalistes indépendants et d'échanges d'informations avec les ambassades de différents pays et la sensibilisation internationale (discours/communication/diffusion de l'information)

11. Élaborer des alternatives pour présenter les résultats d'études à différents groupes cibles, comme par exemple, la création d'annonces destinées à attirer l'attention des utilisateurs d'internet sur les problèmes liés au conflit dans le Donbass (discours/communication/diffusion de l'information)

12. Organiser des formations d'observateurs sur les pratiques méthodologiques de l'observation à distance (en open source) (formation/qualification)

13. Former un réseau d'observateurs venant de Russie et du Belarus (base de données)

14. Réclamer une augmentation des ressources de la part de la Cour Pénale Internationale et renforcer ainsi les capacités de la CPI pour examiner la documentation relative au conflit dans le Donbass, ce qui accélèrera la procédure d'instruction et de dépôt des dossiers (stratégie)

15. Créer une base de données de tous les rapports (base de données)

16. Créer une base de données sur les organisations et leurs domaines d'activités, leurs engagements, leurs intérêts (base de données)

17. Obtenir, en négociant avec les représentants du groupe de contact tripartite à Minsk, l'autorisation d'observer les crimes dans les TNC (TNC)

3) Attentes et expérience de la collaboration entre les OSC et les organes officiels / institutions politiques

1. Mettre en lumière les problèmes locaux sur un plan national et international (stratégie)

2. Travailler personnellement avec certains députés qui veulent promouvoir des projets de loi particuliers (stratégie)
3. Développer et maintenir une communication avec les institutions qui sont directement impliquées dans la prise de décisions au sujet du conflit (stratégie)
4. Prendre en compte les cycles électoraux dans la planification de la stratégie de travail des OSC (stratégie)
5. Développer un dispositif de dialogue sécurisé (stratégie)
6. Coopérer avec des organisations plus expérimentées (coopération/communication)
7. Suivre les évolutions sociétales dans plusieurs pays (observation/documentation)
8. S'assurer du soutien des organisations et de la communauté internationale pour faire pression sur les gouvernements (i.e. pour s'assurer de l'adoption ou de l'examen d'un projet de loi ou d'une réglementation) (sensibilisation)
9. Exiger la présence de journalistes lors de réunions gouvernementales (discours/communication/diffusion de l'information)
10. Travailler sur l'évolution du discours et de l'opinion publique (en particulier au sujet des fonctions de l'État et des citoyens dans une société démocratique) (discours/communication/diffusion de l'information)

4) Observation des négociations internationales à Minsk

1. Évaluer les risques et les menaces (i.e. les demandes formelles et informelles de la Fédération de Russie) (analyse/expertise)
2. Offrir aux acteurs ukrainiens un ensemble de mesures permettant d'appliquer de manière effective chaque point de l'accord de Minsk et surveiller leur mise en œuvre (analyse/expertise)
3. Établir des priorités et planifier les actions nécessaires (stratégie)
4. Associer les OSC russes dans les discussions sur le conflit dans le Donbass: motiver les homologues russes – même dans le contexte politique russe particulier – à engager la discussion sur les problématiques du conflit dans le Donbass dans leur pays et, se faisant, changer le regard de l'opinion publique sur le conflit dans le Donbass (coopération/communication)

5. Coordonner un lobbying à échelle nationale dans différents pays, exposer les recommandations et les interprétations, etc. (sensibilisation)
6. Influencer la politique officielle en s'appuyant sur la publication de résultats d'analyses et en se faisant porte-parole de l'opinion publique lors des négociations internationales (au sein des négociations de Minsk, il existe deux sous-groupes, chacun ayant ses représentants et thématiques de travail; il est possible de les intégrer, ce que font déjà plusieurs ONG ukrainiennes) (sensibilisation)
7. Adopter un langage de communication et déterminer un moyen de diffusion de l'information sans manipuler (discours/distribution de l'information)
8. Produire un travail de qualité (propositions de réglementations, analyse des positions de chaque camp, mise au point d'un système d'observation de l'espace médiatique, notamment en Russie, en Ukraine et dans les «RPL» et «RPD», dans le contexte des accords de Minsk, etc.) et ouvrir celui-ci à la discussion publique (discours/communication/diffusion de l'information)

5) Situation des droits de l'homme dans l'est de l'Ukraine? les défis et les opportunités pour les missions d'observation

1. Élaborer et appliquer une méthode de coordination des actions entre les différentes organisations (à commencer par la base de données: qui s'occupera de quoi?) et pour se faire, il faut identifier et formuler des objectifs (stratégie)
2. Déterminer comment effectuer une mission d'observation des crimes de haine dans le contexte d'un conflit armé (observation/documentation)
3. Créer un groupe de rapporteurs dans les territoires non contrôlés par les autorités ukrainiennes (observation/documentation)
4. Former les observateurs à différencier les crimes et les violations en différentes catégories. Une formation spécialisée sur la documentation du trafic d'êtres humains et les crimes de haine serait nécessaire (formation/qualification)
5. Réaliser des projets afin de développer la conscience populaire concernant les droits de l'homme et leur importance, en expliquant la fonction des rapporteurs, et en publiant les «affaires couronnées de succès» – cela peut motiver les gens à coopérer et à avoir une confiance accrue envers le travail d'observation (formation/qualification)

6) Engagement de la société civile dans la lutte contre la propagande

1. Étudier et analyser les expériences qui ont été conduites sur la lutte contre la propagande dans les pays qui ont connu de violents conflits (analyse/expertise)
2. S'assurer de l'autonomie et de l'indépendance politique des organes de régulation (analyse/expertise)
3. Analyser les fausses informations (analyse/expertise)
4. Renforcer l'horizontalité des échanges avec les journalistes russes pour construire des projets de communication conjoints et lutter contre la propagande (coopération/communication)
5. Entrer en contact avec les Ukrainiens qui vivent en Europe pour établir une communication régulière avec des journalistes européens (internationaux) et s'assurer de l'authenticité des informations transmises par les expatriés (discours/communication/diffusion de l'information)
6. Essayer d'augmenter le nombre de correspondants sur l'Ukraine à l'étranger en recrutant davantage de journalistes (discours/communication/diffusion de l'information)
7. Coopérer avec des journalistes internationaux et militants des droits de l'homme et soutenir la diffusion d'une information fiable (déclarations/diffusion de l'information)
8. Organiser des cours théoriques sur les médias à l'attention des journalistes ukrainiens (formation/qualification)
9. Créer un dispositif qui facilite l'accès aux territoires non contrôlés (TNC) pour les journalistes ukrainiens, et faire du lobbying au niveau international afin que ce dispositif soit accepté par toutes les parties prenantes au conflit (TNC)
10. Favoriser au maximum les contacts avec les personnes qui traversent la ligne de démarcation, les déplacés internes (DI), car ils constituent une source d'information essentielle et font le lien avec les territoires non contrôlés (TNC)

7) Coopération entre la société civile et les organes de l'OSCE

1. Vérifier l'information (i.e. le nombre de personnes ayant été tuées et blessées depuis le début du conflit) (analyse/expertise)
2. Mettre en commun les moyens de l'OSCE et de la société civile pour garantir une communication rapide et efficace (i.e.: simplifier les procédures à suivre pour franchir la ligne de démarcation pour les organismes de contrôle,

vérifier les données récentes, expliquer le mandat de la MSO de l'OSCE, apporter une assistance juridique dans certains cas) (coopération/communication)

3. Établir une coopération avec les organes de l'OSCE à l'image de celle entretenue avec les Nations Unies pour s'assurer des informations diffusées au sein des territoires non contrôlés (TNC) (coopération/communication)
4. Développer la coopération avec les sociétés civiles d'autres pays au sujet du conflit dans le Donbass, et encourager en particulier les activités communes entre les acteurs de la société civile russe et ukrainienne (coopération/communication)

8) Question du genre dans le processus de construction de la paix

1. Tenir compte de la question du genre dans les comptes-rendus sur la situation dans les zones de conflit (analyse/expertise)
2. Recueillir les analyses d'experts sur les expériences d'après-guerre/traumatisantes (analyse/expertise)
3. Intégrer les femmes dans des activités de maintien de la paix, dans la vie politique et le travail des ONG (stratégie)
4. Impliquer les hommes dans les activités associatives prenant en compte la dimension du genre (stratégie)
5. Développer un plan stratégique de prise en compte de la question du genre pour la période d'après-guerre (stratégie)
6. Concernant la MSO de l'OSCE: renforcer la coopération avec les ONG et leurs réseaux sur les questions de genre (coopération/communication)
7. Croiser le travail des organisations axées sur les questions de genre avec les initiatives de consolidation de la paix en Ukraine (coopération / communication)
8. Fournir des rapports pour recenser les actes de violence faite aux femmes provoqués par le conflit (observation/documentation)
9. Promouvoir des formations sur les questions de genre pour renforcer les capacités des ONG locales (formation/qualification)

9) Indemnisation des victimes du conflit

1. Effectuer des rapports conjoints entre plusieurs ONG (si

possible issus de pays différents) et présenter les résultats de ces études à la communauté internationale (analyse/expertise)

2. S'inspirer des expériences passées dans les sociétés en situation post-conflit: de quelle manière les autres pays ont-ils résolu leurs problèmes de légalisation? (analyse/expertise)

3. Fournir les ressources nécessaires afin que les avocats puissent intervenir dans les tribunaux (Cour d'Arbitrage pour les organisations, Cour pénale internationale, Cour Européenne des droits de l'homme) (stratégie)

4. Identifier les personnes qui relèvent de la catégorie de «victime du conflit» et mettre en œuvre un dispositif d'indemnisation pour ces personnes (stratégie)

5. Élaborer une liste des personnes blessées pendant le conflit à noter dans un registre (observation/documentation)

6. Mener des activités de plaidoyer pour promouvoir un projet de loi en faveur des victimes du conflit militaire dans l'est de l'Ukraine (sensibilisation)

franchir la ligne de démarcation;

- aider les familles séparées par le conflit à se réunir;
- mettre en œuvre des projets communs pour les enfants des territoires non contrôlés;
- permettre aux résidents des TNC d'impliquer les travaux des institutions ukrainiennes (stratégie).

5. Établir des liens avec les activistes dans les TNC (par exemple les personnes impliquées dans des projets humanitaires), ils peuvent contribuer à élargir les réseaux entre ONG (TNC)

10) Contact avec les personnes vivant dans les territoires non contrôlés par le gouvernement ukrainien (TNC)

1. Prendre des mesures permettant de préserver, restaurer et élargir un réseau de communication avec les personnes vivant dans la zone de conflit, ce qui constituerait un outil de lutte contre la propagande médiatique (stratégie)

2. Soutenir des projets de reconstruction des infrastructures endommagées par le conflit (stratégie)

3. Établir des liens avec les activistes dans les TNC (i.e. les personnes impliquées dans des projets humanitaires) (stratégie)

4. Établir et maintenir des contacts de part et d'autre de la ligne de démarcation en profitant de la mobilité de la population (les gens se rendent à destination et en provenance des territoires non contrôlés et peuvent fournir des informations, une aide humanitaire et une attitude positive envers toutes les personnes quelque soit le territoire d'où ils viennent). Plus spécifiquement:

- fournir un accès aux chaînes de télévision ukrainiennes pour les résidents des territoires non contrôlés;
- simplifier la procédure de délivrance des passeports et

2.2 Recommandations à la communauté internationale

La coopération avec les institutions officielles de la communauté internationale

Établir rapidement une communication fiable entre l'OSCE et OSC travaillant dans la zone de conflit: développer un dispositif de collaboration pour mettre en œuvre un partenariat durable basé sur une relation de confiance. La coopération est possible dans l'élaboration des tâches suivantes: vérification de la pertinence des informations; vérification des informations transmises par les journalistes indépendants travaillant dans les territoires non contrôlés (TNC); partage et échange d'informations concernant divers aspects du conflit et provenant de différentes sources; clarification des termes du mandat de la MSO de l'OSCE et y sensibiliser la population; facilitation du passage de la ligne de démarcation pour les responsables de la société civile; soutien aux activités de plaidoyers.

Renforcer la coopération avec les ONG européennes qui travaillent sur le conflit dans le Donbass, en particulier en soutenant les initiatives conjointes entre acteurs de la société civile russes et ukrainiens. Solliciter potentiellement les citoyens russes vivant à l'étranger davantage que ceux vivant en Russie.

Renforcer la coopération entre les ONG travaillant sur les questions du genre, et les initiatives de maintien de la paix dans le cadre du conflit ukrainien, par le biais de projets de financement proposés par les bailleurs occidentaux.

Demander une augmentation des ressources pour la Cour pénale internationale (CPI) afin d'aider à fournir une analyse plus complète des dossiers liés au conflit dans les Donbass (i.e. pour accélérer le dépôt et le traitement des dossiers au tribunal).

Collaborer avec Interpol pour traduire en justice les auteurs de crimes de guerre.

La coopération avec les acteurs de la société civile en Europe: activités de plaidoyer, débat public, diffusion de l'information

Développer des outils d'analyse communs et adopter des positions communes pour influencer les politiques officielles des pays participant aux négociations internationales. Par exemple, le Format de Minsk est composé

de plusieurs groupes d'experts, possédant leurs propres représentants et traitant de sujets divers ce qui permet aux responsables officiels de prendre conseil auprès d'eux, comme c'est le cas pour de nombreuses organisations non gouvernementales en Ukraine.

Promouvoir la mise en œuvre d'activités de plaidoyer en simultané dans plusieurs pays.

Encourager des actions de lobbying au niveau national dans plusieurs pays en faveur de la société civile.

Apporter un soutien aux organisations internationales et aux populations pour faire pression sur les États impliqués dans le conflit (i.e. promulguer de nouveaux projets de loi, surveiller la mise en œuvre des résolutions).

Apporter à un large public de différents pays des informations viables par le biais d'une coopération plus accrue avec des journalistes internationaux et des défenseurs des droits de l'homme.

Développer un dispositif pour permettre aux journalistes d'accéder aux territoires non contrôlés (TNC) et faire pression pour qu'il soit accepté au niveau international par toutes les parties prenantes au conflit.

Suivre à l'étranger la diffusion de l'information et le traitement médiatique du déroulement des événements dans la zone de conflit.

Travailler avec des Ukrainiens vivant à l'étranger et établir une communication avec des journalistes européens (et internationaux).

3 Analyse des problèmes relatifs à l'interaction entre droits de l'homme et peacebuilding

Les acteurs de la société civile en Russie comme en Ukraine n'ont pas d'idée précise de la manière dont ils peuvent travailler (ensemble) à la résolution du conflit dans le Donbass. Le conflit est relativement récent et de nombreux militants de la société civile n'ont jamais imaginé devoir travailler à la résolution d'un conflit dont ils sont «parties prenantes». Les échanges entretenus au cours de la rencontre ont confirmé le besoin urgent d'apporter une analyse plus détaillée et approfondie des problèmes relatifs à l'interaction entre droits de l'homme et peacebuilding.

Très peu de Russes ont participé à la rencontre et il n'y avait aucun représentant des territoires non contrôlés. Par conséquent, il est possible que les discussions n'aient parfois pas été suffisamment nuancées et qu'elles aient souffert d'un manque de représentativité. D'autre part, les résultats obtenus ne sont pas suffisamment pertinents étant donné qu'ils sont le fruit d'une réflexion «par groupes» et n'ont pas été confrontés à une analyse critique; une difficulté exacerbée par une trop faible présence de spécialistes des questions de peacebuilding et de transformation des conflits à la réunion.

Néanmoins, les intervenants ont ressenti le besoin d'engager une réflexion approfondie sur les problèmes qu'implique la notion de peacebuilding: le groupe de travail «relations entre droits de l'homme et de peacebuilding» formé au début de la rencontre s'est vu obligé de prolonger les discussions durant toute la deuxième journée du séminaire (ce qui n'était pas prévu à la base) et le nombre de participants à ce groupe de travail a continué de croître jusqu'à la fin de la rencontre.

L'enjeu principal de la discussion était de comprendre quelles différences il y a entre les notions de droits de

l'homme et de peacebuilding en termes d'objectifs et de valeurs, et de quelle manière elles se traduisent en règle générale, et plus spécifiquement dans le cadre du conflit russo-ukrainien. Les recommandations du groupe (voir recommandations) ainsi que le schéma (figure 1) des domaines d'action du peacebuilding constituent des éléments importants dans la mise en œuvre de mesures comme l'élaboration d'un agenda ou encore la création d'un dispositif pour renforcer la communication et la confiance entre toutes les parties prenantes au conflit.

Lors de la discussion, les participants ont identifié une des raisons principales de l'antagonisme entre défense des droits de l'homme et peacebuilding: la différence dans l'approche n'est pas seulement pratique (professionnelle), elle est également philosophique, idéologique.

Les défenseurs des droits de l'homme se réfèrent à un système législatif généralement reconnu contrairement aux parties prenantes d'un conflit. En effet, ces dernières agissent conformément à la logique de la «realpolitik», tandis que les défenseurs des droits de l'homme, suivant un cadre légal strict, estiment que les systèmes juridiques peuvent et doivent répondre à toute violation de la loi.

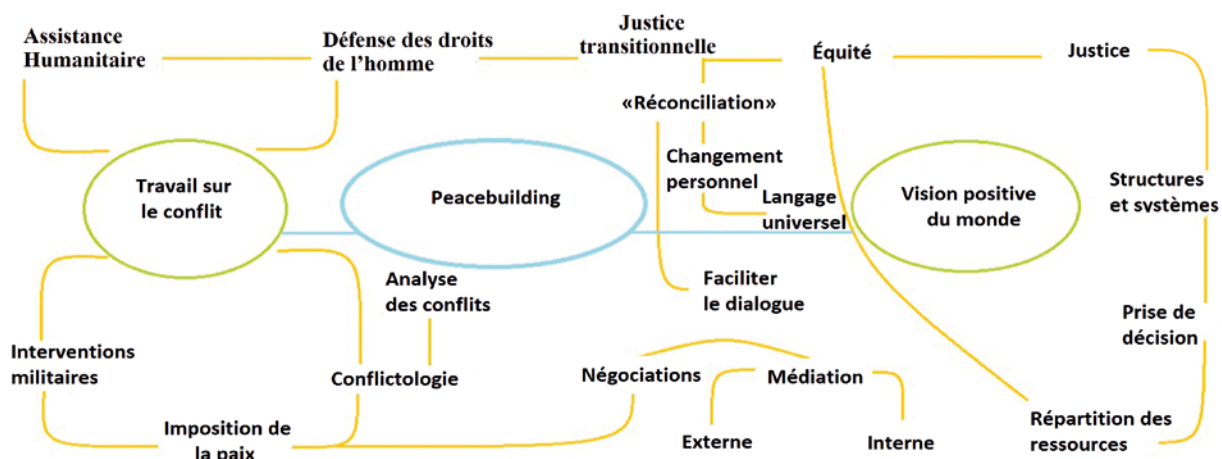


Figure 1 : Domaines d'action du peacebuilding

De manière générale, les peacebuilders sont contraints de travailler dans des situations où les systèmes légaux sont obsolètes. Malgré cela, les défenseurs des droits de l'homme continuent de se référer à des systèmes de lois internationaux reconnus. Ce qu'ils ont raison de faire. Cependant, dans le contexte du conflit en Ukraine, suivre cette approche ne permet pas d'apporter une solution plus ou moins équitable au conflit. Cela implique donc de se référer à d'autres méthodes de travail, que les peacebuilders utilisent notamment. Plusieurs conséquences découlent de ce problème:

- des difficultés liées à la sémantique: certains termes employés par les peacebuilders peuvent être mal interprétés par les défenseurs des droits de l'homme ou même sembler en contradiction avec certains concepts juridiques universellement reconnus;
- les défenseurs des droits de l'homme ne saisissent pas l'utilité du travail des peacebuilders;
- les défenseurs des droits de l'homme «accusent» les peacebuilders d'excuser les protagonistes du conflit;
- les peacebuilders «accusent» les défenseurs des droits de l'homme d'utiliser inefficacement de leurs ressources et/ou d'alimenter le conflit au lieu de faciliter sa résolution;
- «stratégies de dispersion»: chacun des groupes considère qu'il a la bonne approche;
- une incompréhension/méconnaissance de l'essence de la philosophie du droit, en particulier des liens entre le droit national et le droit international, par de nombreux peacebuilders et défenseurs des droits de l'homme et, plus généralement, par des sociétés prises dans un conflit; en ce qui concerne les limites et les fondements du droit international notamment. Le droit international est perçu comme étant similaire au droit «interne» et/ou considéré comme «inefficace» (en tant que droit «interne»), ou, inversement, il est invoqué pour des situations spécifiques. En conséquence, le droit international est utilisé comme un système d'appels rhétoriques qui nous éloigne des notions du conflit ou devient même un argument pour que l'une ou l'autre des parties alimente le conflit;
- les parties prenantes au conflit s'engagent dans un «bras de fer» pour «influencer» tantôt l'un ou l'autre des groupes suivant leur point de vue. Par conséquent, le sens fondamental de l'activité professionnelle en pâtit.

Pour illustrer cette idée, l'exemple suivant peut être développé avec toutes les précautions qu'il implique: du point de vue de la souveraineté ukrainienne, tous ceux

qui la violent sont considérés comme des criminels et doivent être jugés au niveau national et/ou international. Par conséquent, de nombreux défenseurs des droits de l'homme refusent d'entrer en contact avec des personnes suspectées d'un tel crime sans l'intention ferme de les traduire en justice. Cela signifie donc que la société civile n'est pas en mesure d'agir dans la zone de démarcation dans le Donbass, étant donné que ce travail implique de coopérer avec les forces séparatistes. Pour les défenseurs des droits de l'homme, engager des actions de «l'autre côté» risquerait de légitimer l'action des séparatistes.

Par ailleurs, cet exemple soulève une autre différence entre les défenseurs des droits de l'homme et les peacebuilders: le peacebuilding ne fonctionne pas selon des modes opératoires, protocoles ou systèmes juridiques similaires qui dictent comment agir et quand. Ceux qui, parmi les peacebuilders souhaiteraient mettre au point un plan d'action, violent en réalité un des principes fondamentaux du maintien de la paix: chaque situation requiert une analyse distincte et approfondie afin de choisir la bonne marche à suivre. La réflexion et la souplesse de l'action sont parmi les principes de bases du peacebuilding.

Ces enjeux liés à l'interaction entre défenseurs des droits de l'homme et peacebuilders ne sont pas spécifiques au conflit dans le Donbass; ils se retrouvent également à l'échelle mondiale: Souvent, les organisations internationales et d'aide au développement n'ont pas les compétences nécessaires en matière de «transformation des conflits» et n'incluent pas cette exigence dans leur programme bien qu'elles agissent dans des régions en conflit. Depuis longtemps, les experts de peacebuilding insistent sur l'importance de prendre en compte les dynamiques du conflit dans la mise en œuvre des plans d'action et de former le personnel de ces organisations, sans succès.

De nombreux participants au groupe de travail, en particulier venant de la région Donbass, ont compris le concept de «peacebuilding» et sont prêts à travailler «de l'autre côté» aussi difficile soit-il. Le groupe a soulevé des questions importantes sur lesquelles les défenseurs des droits de l'homme et les peacebuilders n'étaient pas d'accord, mais la discussion a permis de mettre en lumière des points de coopération possible entre eux.

Malheureusement, il s'est avéré impossible pour les participants de présenter leurs conclusions lors de la dernière séance plénière du séminaire. La portée et la profondeur des enjeux étudiés exigent d'y consacrer beaucoup plus de temps pour parvenir à une conclusion qui reflète suffisamment les marges de progrès et les divers aspects que la discussion implique d'analyser. Une conclusion générale a été retenue: mettre en place de manière systématique un forum de discussion entre les défenseurs des droits de l'homme et les peacebuilders et organiser des rencontres

régulières entre eux. Le groupe proposait notamment d'organiser des formations pour les défenseurs de droits de l'homme sur la consolidation de la paix et la transformation des conflits.

Même les défenseurs des droits de l'homme réticents au concept de peacebuilding au départ, ont indiqué la nécessité de poursuivre le dialogue sur la relation entre la consolidation de la paix et la défense des droits de l'homme et ont affirmé leur volonté d'y travailler pour y parvenir. Des compétences techniques et connaissances en matière de résolution de conflit peuvent servir aux défenseurs des droits de l'homme. De plus, les défenseurs des droits de l'homme ont souvent expérimenté « involontairement » certains principes de peacebuilding mais, ne possédant pas les qualifications requises dans cette sphère professionnelle, étaient incapables de les identifier.

Ouvrir pour renforcer l'influence de la société civile sur le processus de résolution des conflits dans le Donbass justifie l'importance d'ouvrir un dialogue entre les défenseurs des droits de l'homme et les peacebuilders, et le besoin d'organiser une telle rencontre à Varsovie ayant permis de formuler explicitement plusieurs problèmes liés à l'interaction de ces deux approches. La réunion était utile, car, en plus de ce qui a été dit plus haut, elle a permis d'étudier ces enjeux liés à l'interaction des défenseurs des droits de l'homme et des peacebuilders dans le contexte de guerre hybride. Le développement de deux dynamiques développées en parallèle: encourager le dialogue et la confiance entre Russes et Ukrainiens d'une part, et entre les défenseurs des droits de l'homme et peacebuilders d'autre part, constitue l'aboutissement d'un travail méthodologique important de la réunion de Varsovie.

4 Banque d'idées

Lors de la dernière session présentant les résultats des groupes de travail, les participants ont fait part de certaines idées et ont exprimé leur volonté d'inclure les éléments suivants:

1. développer un dispositif pour renforcer l'influence stratégique de la société civile dans le processus de résolution des conflits (avec le soutien d'organisations expertes). Gagner en expertise et chercher des alliances pour développer une stratégie globale d'influence des sociétés civiles dans différents pays, dans leurs communautés scientifiques et autres;
2. fournir une analyse qualitative du conflit en élaborant des scénarii de construction de la paix et des stratégies incluant les sociétés civiles dans le processus de peacebuilding;
3. chercher activement des partenaires russes capables de s'engager dans des projets à caractère civil;
4. effectuer des recherches de financement ciblées pour la réalisation de projets communs, d'activités et de campagnes dans plusieurs pays;
5. diffuser des informations sur la manière dont les acteurs sociaux peuvent travailler avec les organisations internationales;
6. organiser des voyages d'études dans des pays ayant fait l'expérience d'un conflit sur leur territoire, pour s'informer de l'évolution de la législation concernant le statut des victimes et les dédommagements;
7. suivre les évolutions de la législation en Ukraine portant sur la question suivante: «dans quelle mesure les résolutions adoptées par le gouvernement ukrainien ont-elles un impact sur la zone de conflit?»;
8. inclure les petites villes/villages proches de la ligne de démarcation dans des projets qui visent à encourager les activités de la société civile dans cette région;
9. travailler avec les enfants: l'initiative ukrainienne, russe et «RPL» / «RPD» pour le rassemblement des enfants; RECONSTRUIRE LE CENTRE DE CRÉATIVITÉ DES ENFANTS dans le village de ZOLOTE, inclure les enfants de la «zone grise» et des territoires non contrôlés dans les projets artistiques;
10. soutenir les activistes vivant dans les territoires non contrôlés (en particulier le philanthrope de Donesk Yakov Ragalin);
11. organiser des visites de suivi conjointes et impliquer des activistes vivant dans la zone de conflit pour assurer la surveillance dans les territoires non contrôlés;
12. établir une coopération stable avec la MSO (retours sur la situation, échanges d'informations, soutien dans le travail de terrain dans la zone de conflit);
13. établir une coopération avec Interpol pour engager des poursuites à l'encontre des criminels du conflit;
14. organiser des rencontres russo-ukrainiennes, sous différents formats, dans l'objectif de surmonter les obstacles

et rassembler les citoyens russes et ukrainiens;

15. organiser des formations à l'attention des activistes russes pour suivre les évolutions dans la région de Rostov;

16. organiser des formations conjointes pour les blogueurs et les journalistes Ukrainiens et Russes pour faciliter la diffusion d'une couverture médiatique commune et durable dans le Donbass;

17. organiser des formations pour les avocats Russes afin de les aider à traduire en justice les criminels;

18. développer et organiser des formations régulières visant à développer une culture du dialogue pour différents groupes ciblés;

19. élaborer une description neutre du processus des Accords de Minsk, afin d'en informer un large public et de s'opposer à la propagande («Minsk in Plain Language»);

20. développer un vocabulaire commun pour communiquer des concepts «sensibles» (créer un «dictionnaire» de la paix).

Conclusions finales

La société civile ukrainienne s'est considérablement renforcée depuis Maïdan et le début du conflit armé. Les ONG ukrainiennes sont capables de jouer un rôle majeur pour réduire l'impact de certains facteurs conduisant au conflit: influencer le discours public et faire pression sur les autorités ukrainiennes pour empêcher toute forme de manipulation du conflit dans le Donbass; fournir des renseignements sur les violations et les crimes commis au sein des territoires contrôlés par le gouvernement ukrainien, effectuer un suivi des actions menées par les autorités à l'échelle nationale et locale; faire des recommandations en matière de législation; mettre en oeuvre des projets à long terme en partenariat avec des personnes issues de différentes sphères de la société civile; diffuser une information objective du conflit et de ses conséquences; sensibiliser la société ukrainienne; mener des projets dans l'objectif de promouvoir une culture politique et démocratique.

La société civile est-elle capable d'offrir une alternative aux négociations politiques pour résoudre le conflit? Probablement pas. Mais les OSC sont en mesure de créer un processus de discussion, au-delà des conclusions communes, il est nécessaire de chercher des réponses précises à cette question qui reste posée: que faire dans une telle situation?

Le discours civil portant sur les conséquences du conflit et les manières de le résoudre devraient s'établir dans des lieux appropriés, en usant d'un langage non conflictuel et le plus souvent possible, en incluant les outils et techniques dont la société civile peut bénéficier.

D'autre part, la capacité d'action des activistes en Russie s'est réduite et la société civile ukrainienne estime que la société russe va suivre son propre développement.

Comment renforcer les mouvements pour le maintien de la paix en Fédération de Russie? Pour cela, nous avons besoin de trouver des canaux de communication et de créer un moyen d'informer la société russe, notamment sur les changements qui ont lieu en Ukraine provoqués par l'agression russe dans le Donbass. De plus, un certain nombre d'experts russes travaillent au niveau international, et il est nécessaire de fournir un soutien européen au développement de structures sociales en Russie comme en Ukraine.

La société civile ukrainienne a besoin du soutien de la communauté internationale et de ses collègues de la Fédération de Russie, pour changer l'image du conflit dans l'opinion publique de plusieurs pays, pour documenter les actions entreprises par les autorités russes en matière de violations et de crimes commis dans le cadre du conflit armé, en particulier sur les territoires contrôlés par le gouvernement ukrainien.

Les organisations internationales (intergouvernementales) ne devraient pas imposer leur vision ou leur façon de coordonner les activités de la société civile en Ukraine, mais, compte tenu des ressources financières et institutionnelles dont elles disposent, devraient soutenir ces activités, apporter leur expertise et leur soutien technique. D'autre part, la mise en oeuvre d'un plan stratégique d'actions et l'établissement d'une communication régulière entre tous les acteurs engagés sur la question du Donbass devraient permettre d'établir un climat de confiance entre eux pour une meilleure coordination et permettront de renforcer le rôle de la société civile dans le processus de résolution de conflit et de reconstruction du Donbass en une région de paix en Europe.

Le Deutsch-russischer Austausch e.V. (Échange germano-russe)

est une organisation non commerciale et non gouvernementale basée à Berlin. L'organisation travaille depuis 1992 à promouvoir le développement de la démocratie en Russie et dans d'autres pays d'Europe de l'est par la coopération avec des ONG russes, biélorusses, ukrainiennes et d'autres pays européens ainsi que certains médias de masse indépendants. Le DRA offre aux jeunes et à d'autres des programmes d'échange dans les domaines de la politique, la démocratie, la citoyenneté active, le DRA travaille également à établir des liens avec les partenaires occidentaux. De plus, le DRA agit en tant qu'agence de service volontaire européen entre les pays d'Europe de l'est et de l'ouest.

La Plateforme de la société civile (CSP)

est une coalition d'organisations et de groupes de la société civile de pays de l'OSCE et d'ONG internationales, intéressés par une action conjointe pour la défense des droits de l'Homme dans la région de l'OSCE et qui coordonnent leurs efforts afin de promouvoir une position commune et de se soutenir mutuellement, de s'aider.

Le bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (ODIHR)

est l'une des institutions les plus importantes au monde dans le domaine des droits de l'homme. L'institution promeut la mise en œuvre d'élections démocratiques, le respect des droits de l'homme, la tolérance, la lutte contre la discrimination ainsi que l'état de droit. Le Bureau collabore avec d'autres institutions de l'OSCE et ses missions sur le terrain ainsi que des partenaires observateurs, à savoir les organisations gouvernementales internationales et des acteurs d'OSC.

RENFORCER LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE DONBASS

En cette quatrième année de conflit dans le Donbass, c'est l'action de la société civile - au cœur du changement social - que ce rapport a voulu mettre en lumière. Plus spécifiquement, il s'intéresse à la manière dont la société civile peut renforcer son influence sur le processus de résolution de conflit dans le Donbass.

Les recommandations présentées dans ce document ont été élaborées par des acteurs de la société civile venant d'Ukraine, de Russie ainsi que d'autres pays européens, lors d'un séminaire stratégique à Varsovie (26 - 28 juin 2017), coorganisé par la Civic Solidarity Platform (CSP) et le «Deutsch-russischer Austausch» (DRA), en coopération avec le BIDDH et le soutien des gouvernements français et allemand.

L'intérêt de ce séminaire réside dans l'exploration de deux problématiques qui font partie intégrante de l'engagement civique dans le Donbass permettant de renforcer l'influence de la société civile dans le processus de résolution de conflit, à savoir: la relation difficile entre les acteurs des sociétés civiles russe et ukrainienne et les spécificités liées à l'interaction entre les notions de droits de l'homme et de peacebuilding.